

# CALENDRIER DES COLLECTES 2024

À DÉTACHER ET À CONSERVER

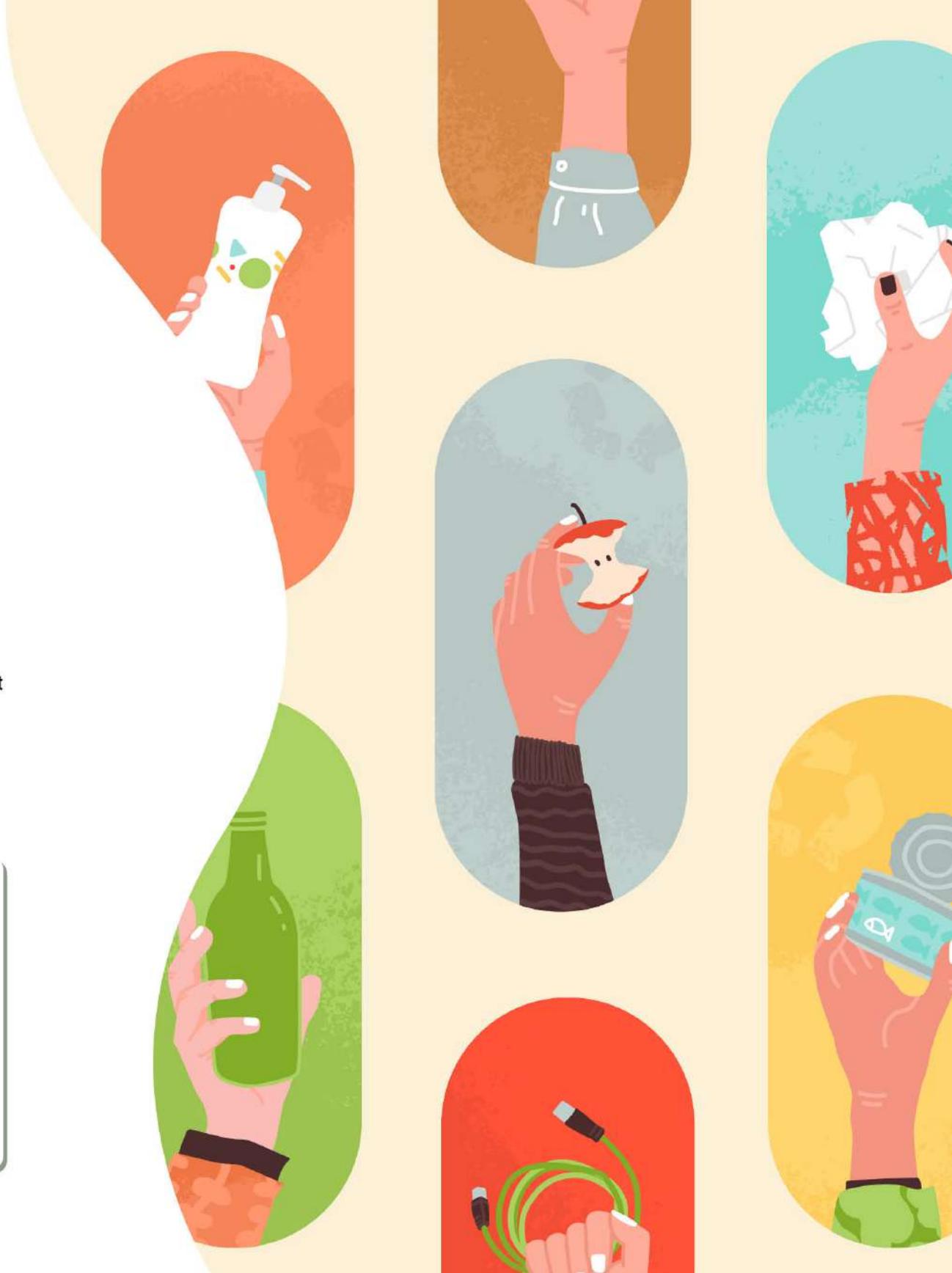
## L'ABC des collectes

### Rappel sur les collectes

- Les collectes ont lieu entre 7 h et 18 h.
- Les bacs sont autorisés en bordure de rue à partir de 18 h la veille de la collecte jusqu'à 22 h le jour de la collecte.
- Lors des collectes régulières, seul le contenu des bacs est ramassé.
- Vos bacs n'ont pas été vidés? Composez le 450 435-1954.

### Où et comment placer les bacs

- Les bacs doivent être placés côte à côte à au moins 30 cm (1 pi) les uns des autres et à une distance d'au moins 1 m (3 pi) de tout obstacle (auto, poteau, muret).
- Les bacs doivent être déposés dans l'entrée privée (et non dans la rue) et les roues doivent être placées du côté de la résidence.
- Les bacs et les matières ne doivent pas nuire à la circulation et aux opérations de déneigement ni empiéter sur une voie cyclable ou un passage piétonnier.



# Journées et secteurs de collectes

## Journées :

S'appliquent aux collectes régulières, aux collectes avec surplus et aux collectes de déchets excédentaires.

## Secteurs (A et B) :

S'appliquent seulement à la collecte régulière de déchets.

## Secteur A

RUE	JOURNÉE
<b>A</b>	
Adrien-Chartrand	Mardi
Alexandre-le-Grand	Jeudi
Alexis-Carrel	Jeudi
Alfred-Pelland	Jeudi
Anderson	Jeudi
Anquetil	Jeudi
Antoine-Daniel	Jeudi
Aragon	Jeudi
Aristote	Jeudi
<b>B</b>	
Bastille	Vendredi
Beaujolais	Vendredi
Beauséjour	Vendredi
Bergerac	Vendredi
Bériot	Vendredi
Biarritz	Vendredi
Blais	Vendredi
Boischatel	Vendredi
Boiselle	Vendredi

Bolduc	Vendredi
Borduas	Vendredi
Bossuet	Vendredi
Bourassa	Vendredi
Bourgogne	Vendredi
Brébeuf	Vendredi
Bretagne	Vendredi
Brisson	Vendredi
Bruyère	Vendredi
Bujold	Vendredi
<b>C</b>	
Cabana	Jeudi
Cadore	Jeudi
Camus	Mardi
Cardinal	Jeudi
Canignan (n° 1103 à 1151)	Jeudi
Carpentier	Mercredi
Cartier	Mercredi
Castelneau	Mercredi
Chablis	Jeudi
Chabot	Mercredi
Chambord	Mercredi
Chambrier	Mardi
Champagne	Mercredi

Champfleury	Mardi
Champigny	Mardi
ChAMPLAIN	Mardi
Chanterelle	Mercredi
Charles-Darwin	Mercredi
Châtaignier	Mercredi
Chénaies	Mercredi
Chevalier	Jeudi
Chevillard	Mercredi
Chopin	Mardi
Claudé	Mardi
Clemenceau	Mardi
Commissaires	Mardi
Commune	Mercredi
Coubertin	Mercredi
Courcelles	Mardi
Courval	Mardi
Cousteau	Mercredi
<b>D</b>	
De Boisbriand	Mardi
Debussy	Mercredi
De Callières	Mardi
Delacroix	Mercredi

Delage	Mercredi
Descartes	Mercredi
Diderot	Mercredi
Dubois (n° 2000)	Vendredi
Dunant	Mercredi
<b>E</b>	
Elzéard-Bouffier	Vendredi
Entreprises	Jeudi
<b>F</b>	
François-Brassard	Vendredi
Frédéric-Back	Vendredi
<b>G</b>	
Galais	Jeudi
Germaine-Guèvremont	Jeudi
Grande-Allée (n° 505 à 1700)	Mardi
Grande-Allée (n° 3153 à 3245)	Vendredi
Grande-Côte (n° 140 à 380)	Mardi
<b>I</b>	
Ignace-Bourget	Vendredi
Île-de-Mai	Mardi
Île-Malouin	Mardi

Île-Morris	Mardi
Îles	Mardi
<b>J</b>	
Jacques-Brel	Vendredi
Jean-Besré	Vendredi
Jean-Charles-Bonenfant	Vendredi
Jean-Giono	Jeudi
Joly	Jeudi
J.-E.-Bernier	Vendredi
<b>L</b>	
Lavigne	Jeudi
Lionel-Bertrand	Vendredi
Louis-Dantin	Mercredi
<b>M</b>	
Maillé	Mardi
Manoir	Mardi
Marius-Barbeau	Vendredi
Merlettes	Mardi
<b>N</b>	
Norman-Bethune	Vendredi
<b>P</b>	
Papineau	Jeudi
Péribonka	Jeudi

Perron	Jeudi
Picasso	Jeudi
Pierre-Bourgault	Vendredi
Pierre-Dansereau	Mercredi
Pins	Mardi
Prévost	Jeudi
Promenade	Jeudi
Provencher	Jeudi
<b>R</b>	
Raymond	Vendredi
Renaissance	Vendredi
Renaud	Vendredi
Rivière-Cachée	Vendredi
Roi-René	Vendredi
Rose-des-Cèdres	Jeudi
<b>S</b>	
Sanche (n° 307 à 399)	Jeudi
Serge-Deyglun	Mercredi
<b>T</b>	
Trépanier	Jeudi

## Secteur B

RUE	JOURNÉE
1 <sup>re</sup> Avenue	Jeudi
2 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
3 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
4 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
5 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
6 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
9 <sup>e</sup> Avenue	Jeudi
<b>A</b>	
Alain-Grandbois	Mardi
Alfred-DesRochers	Mercredi
Alfred-Laliberté	Vendredi
Ambroise-Lafortune	Vendredi
André-Laurendeau	Vendredi
Arthur-Buies	Vendredi
<b>B</b>	
Balzac	Vendredi
Baudelaire	Vendredi
Beaudet	Vendredi
Bernard	Vendredi
Blanche-Lamontagne	Vendredi
Boisclair	Vendredi
Bolivar	Vendredi
Bougainville	Vendredi

Brahms	Vendredi
Brassens	Vendredi
<b>C</b>	
Calixa-Lavallée	Mercredi
Card	Mercredi
Canignan (n° 500 à 593)	Mardi
Caumartin	Mardi
Chabanel	Mercredi
Chamberlain	Mercredi
Chambly	Mercredi
Champêtre	Mardi
Chapais	Mercredi
Charlesbourg	Mercredi
Charles-Olivier	Mardi
Charlevoix	Mercredi
Charlotte-Boisjoli	Vendredi
Châteauneuf	Mardi
Châtelois	Mardi
Châtillon	Mardi
Chaumont	Mardi
Chauvenet	Mardi
Chauvin	Mercredi
Chavigny	Mercredi
Chayer	Mardi
Chénier	Mercredi
Clément	Mercredi

Cloutier	Mercredi
Colbert	Mardi
Collin	Mercredi
Colombier	Mardi
Constant	Mardi
Corno	Mardi
Côte Nord	Vendredi
Côte Sud	Vendredi
Cotnoir	Mardi
Cournoyer	Mardi
Courville	Mardi
Couturier	Mardi
Curé-Boivin	Jeudi
Curie	Mercredi
<b>D</b>	
De Beauvoir	Vendredi
Diane-Juster	Mercredi
Doris-Lussier	Vendredi
Dubois (n° 1 à 42)	Jeudi
<b>E</b>	
Élisabeth	Mercredi
Émile-Nelligan	Mercredi
<b>F</b>	
Félix-Leclerc	Mercredi
Ferland	Vendredi
Filion	Mercredi

Fortin	Mercredi
Francs-Bourgeois	Vendredi
<b>G</b>	
Gabrielle-Roy	Mercredi
Gameau	Mardi
Gauguin	Mardi
Gilles	Jeudi
Gilles-Vigneault	Mercredi
Grand-Saint-Charles	Vendredi
Grande-Allée (n° 3305 à 4640)	Vendredi
Grande-Côte (n° 21 à 120)	Jeudi
Grande-Côte (n° 383 à 740)	Mercredi
Grandes-Tourelles	Vendredi
Guindon	Mercredi
<b>H</b>	
Hubert-Aquin	Mercredi
<b>J</b>	
Jacques-Beauchamp	Vendredi
Jacques-Godbout	Mardi
Jean-Claude-Langlois	Vendredi
Jean-Desprez	Mercredi
Jean-Duceppe	Mercredi
Jean-Paul-Lemieux	Vendredi
Jean-Pierre-Ferland	Mercredi
Jordi-Bonet	Vendredi

<b>L</b>	
La Fayette Est	Vendredi
La Fayette Ouest	Vendredi
Langevin	Vendredi
Lapointe	Mercredi
Laurent-O.-David	Mercredi
Lauson	Vendredi
La Vérendrye	Vendredi
Lavoisier	Vendredi
Letellier	Mercredi
Lucille-Dumont	Mercredi
<b>M</b>	
Marcel-Lacasse	Vendredi
Marguerite-Bourgeois	Vendredi
Marie-C.-Daveluy	Mercredi
Marie-Desjardins	Vendredi
Marie-Rose	Jeudi
Mérilda-Dion	Vendredi
Mille-Îles	Mercredi
Montcalm	Vendredi
<b>P</b>	
Pagnol	Jeudi
Panet	Mercredi
Pariseau	Jeudi
Parthenais	Jeudi
Pascal	Jeudi

Pasteur	Jeudi
Patriotes	Jeudi
Péladeau	Jeudi
Pelchat	Jeudi
Pellerin	Jeudi
Pelletier	Jeudi
Pépin	Jeudi
Picard	Jeudi
Pierrefontaine	Jeudi
Piette	Jeudi
Plessis	Mercredi
Postras	Jeudi
Pomerol	Jeudi
Pothier	Jeudi
Principale	Mercredi
<b>R</b>	
Raymond-Lévesque	Vendredi
Réal-Béland	Vendredi
Robert	Mercredi
Roger-Lemelin	Vendredi
<b>S</b>	
Sainte-Henriette	Vendredi
Sanche (n° 201 à 305)	Jeudi
Suzie-Paquette	Mercredi
<b>Y</b>	
Yvonne-Lacroix	Mercredi

## NOTE

**Industries, commerces et institutions :** Fiez-vous aux journées indiquées ci-dessus pour déterminer votre jour de collecte des matières recyclables et compostables. La collecte des ordures a lieu le jeudi.

**Propriétés desservies par un conteneur régulier ou semi-enfouï :** Les collectes ont lieu le mardi ou le vendredi.

## RECYCLAGE



### Collecte hebdomadaire

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

### Matières acceptées

La majorité des matières acceptées répondent aux deux conditions suivantes :

- c'est un contenant, un emballage ou un imprimé;
- c'est fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal.

### Collecte avec surplus

Reportez-vous au calendrier pour déposer les surplus à côté des bacs aux périodes indiquées. Sont acceptés les sacs de plastique transparent et les boîtes de carton (max. 23 kg – 50 lb chacun).



## COMPOST



### Fréquence des collectes

**Avril à novembre** : collecte hebdomadaire

**Décembre à mars** : collecte bimensuelle

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

### Matières acceptées

La majorité des matières acceptées répondent à l'une des conditions suivantes :

- ça se mange ou c'est une partie de quelque chose qui se mange;
- c'est un résidu de jardin (sauf les grandes branches);
- c'est en papier ou en carton souillé (le papier ou le carton propre va au recyclage).

### Collecte avec surplus

Reportez-vous au calendrier pour déposer les feuilles et résidus verts à côté des bacs aux périodes indiquées. Sont acceptés les récipients rigides à poignées marqués d'un V, les sacs de papier et les boîtes de carton (max. 23 kg – 50 lb chacun).



 **AUCUN SAC DE PLASTIQUE ACCEPTÉ**

## DÉCHETS



### Collecte aux deux semaines

Journée et secteur de collecte déterminés par votre adresse.

### Matières acceptées

Matières non recyclables, non compostables, non valorisables, sans danger et en fin de vie utile.

### Collecte de déchets excédentaires

#### Collecte mensuelle

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

#### Objets acceptés (liste non-exhaustive)

- Meubles
- Lavabos et toilettes
- Irrécupérables
- Matelas

#### Objets refusés (liste non-exhaustive)

- Matériaux de construction avec clous, trop lourds ou en trop grande quantité
- Résidus électroniques
- Résidus dangereux
- Gros électroménagers
- Branches, troncs et souches d'arbres
- Pneus
- Palettes de bois

Les résidus doivent être empilés de façon ordonnée, ensachés ou liés en paquets (aucun bac n'est vidé lors de cette collecte).

- Poids maximal de 23 kg (50 lb) par sac ou paquet
- Volume maximal de 5 m<sup>3</sup> (176 pi<sup>3</sup>) par adresse

## AUTRES COLLECTES

### Collecte de sapins naturels

Les sapins doivent être dépourvus de toute décoration. **Aucune inscription requise.**



### Collecte de branches

Inscription **obligatoire** auprès de la Ville ou au [www.boisbriand.ca/requete](http://www.boisbriand.ca/requete).

### Collecte de retailles de cèdre

Inscription au [www.arbressence.ca](http://www.arbressence.ca) ou au 450 434-7512.



450 435-1954

[accueil@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:accueil@ville.boisbriand.qc.ca)

## AUTRES RESSOURCES

### Écocentre

Site de réemploi et de récupération des matières résiduelles à la disposition des citoyens de Boisbriand (preuve de résidence exigée).

105, rue Blanchard, Sainte-Thérèse

#### Horaire, tarifs et information :

450 434-1440, poste 2100

[www.boisbriand.ca/ecocentre](http://www.boisbriand.ca/ecocentre)

### Au Grenier populaire

Organisme offrant la cueillette à domicile des meubles (en bon état) et des électroménagers (fonctionnels ou non).

Information et cueillette : 450 623-5891

[www.grenierpopulaire.com](http://www.grenierpopulaire.com)



L'application Ça va où? de Recyc-Québec est un outil de recherche facilitant le tri des matières dans le but de les acheminer au bon endroit.

Visitez le [www.boisbriand.ca/collectes](http://www.boisbriand.ca/collectes) pour une liste plus exhaustive des matières acceptées et refusées dans chacun des bacs.



# CALENDRIER DES COLLECTES 2024

INFORMATION : [INFO.BOISBRIAND.CA/COLLECTES](http://INFO.BOISBRIAND.CA/COLLECTES)

 Collecte de compost  
(tous les secteurs)

 Collecte avec surplus de compost  
(tous les secteurs)

 Collecte de recyclage  
(tous les secteurs)

 Collecte avec surplus de recyclage  
(tous les secteurs)

 Collecte de déchets  
(secteur A seulement)

 Collecte de déchets  
(secteur B seulement)

 Collecte de sapins  
(tous les secteurs)

 Collecte des déchets excédentaires  
(selon la journée habituelle de vos collectes)

 Collectes du 25 décembre 2024  
devancées au 24 décembre 2024

Collectes du 1<sup>er</sup> janvier 2025  
devancées au 31 décembre 2024

## JANVIER 2024

A et B		L	M	M	J	V
 		1	2	3	4	5
  		8	9	10	11 	12
 		15	16	17	18	19
  		22	23	24	25	26
 		29	30	31		

## FÉVRIER 2024

A et B		L	M	M	J	V
 					1	2
  		5	6	7	8	9
 		12	13	14	15	16
  		19	20	21	22	23
 		26	27	28	29	

## MARS 2024

A et B		L	M	M	J	V
 						1
  		4	5	6	7	8
 		11	12	13	14	15
  		18	19	20	21	22
 		25	26	27	28	29

## AVRIL 2024

A et B		L	M	M	J	V
  		1	2	3	4	5
  		8	9	10	11	12
  		15	16	17	18	19
  		22	23	24	25	26
  		29	30			

## MAI 2024

A et B		L	M	M	J	V
  				1	2	3
  		6	7	8	9	10
  		13	14	15	16	17
  		20	21	22	23	24
  		27	28	29	30	31

## JUIN 2024

A et B		L	M	M	J	V
  		3	4	5	6	7
  		10	11	12	13	14
  		17	18	19	20	21
  		24	25	26	27	28

## JUILLET 2024

A et B		L	M	M	J	V
  		1	2	3	4	5
  		8	9	10	11	12
  		15	16	17	18	19
  		22	23	24	25	26
  		29	30	31		

## AOÛT 2024

A et B		L	M	M	J	V
  					1	2
  		5	6	7	8	9
  		12	13	14	15	16
  		19	20	21	22	23
  		26	27	28	29	30

## SEPTEMBRE 2024

A et B		L	M	M	J	V
  		2	3	4	5	6
  		9	10	11	12	13
  		16	17	18	19	20
  		23	24	25	26	27
  		30				

## OCTOBRE 2024

A et B		L	M	M	J	V
  			1	2	3	4
  		7	8	9	10	11
  		14	15	16	17	18
  		21	22	23	24	25
  		28	29	30	31	

## NOVEMBRE 2024

A et B		L	M	M	J	V
  						1
  		4	5	6	7	8
  		11	12	13	14	15
  		18	19	20	21	22
  		25	26	27	28	29

## DÉCEMBRE 2024

A et B		L	M	M	J	V
 		2	3	4	5	6
  		9	10	11	12	13
 		16	17	18	19	20
  		23	24	25 	26	27
 		30	31 	1 	2	3